



COMMUNIQUE FINANCIER

Tremblay-en-France, le 17 février 2021

Aéroports de Paris SA

Des résultats annuels 2020 marqués par la pandémie de Covid-19

Résultats annuels 2020¹ du Groupe ADP

- ◆ **Trafic du Groupe ADP²** : baisse de - 60,4 %, à 96,3 millions de passagers (hors trafic d'Istanbul Atatürk et hors trafic des aéroports de GMR en 2019) ;
- ◆ **Trafic de Paris Aéroport** (Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly) : - 69,4 % à 33,1 millions de passagers ;
- ◆ **Chiffre d'affaires consolidé** en baisse de - 54,5 % à 2 137 millions d'euros, du fait d'un impact important de la pandémie de Covid-19 sur le chiffre d'affaires des activités aéronautiques et commerciales à Paris et celui de TAV Airports et d'AIG à l'international ;
- ◆ **EBITDA⁴** positif à + 168 millions d'euros, en baisse de - 1 604 millions d'euros (- 90,5 %), du fait de la forte baisse du chiffre d'affaires compensée partiellement par la mise en œuvre d'un plan d'optimisation opérationnel et financier engagé dans l'ensemble du groupe (baisse du total des charges courantes de 1 023 millions d'euros, principalement sous l'impulsion du plan d'optimisation engagé de 668 millions d'euros, dans la fourchette annoncée de 650 à 700 millions d'euros⁵, et liée pour le reste aux effets de la baisse d'activité) ;
- ◆ **Dépréciations sur des actifs⁶** pour un montant de 378 millions d'euros (en RNPG), avec un impact de 423 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant (avant impôts) ;
- ◆ **Résultat opérationnel courant** à - 1 123 millions d'euros, en baisse de - 2 217 millions d'euros ;
- ◆ **Résultat net part du Groupe** à - 1 169 millions d'euros, en baisse de - 1 757 millions d'euros.

(en millions d'euros - sauf indications contraires)	2020 ^{(1) (2)}	2019 ⁽¹⁾	2020/2019	
Chiffre d'affaires	2 137	4 700	- 2 563 M€	- 54,5 %
EBITDA	168	1 772	- 1 604 M€	- 90,5 %
Résultat opérationnel courant⁽²⁾	(1 123)	1 094	- 2 217 M€	N/A
Résultat net part du Groupe	(1 169)	588	- 1 757 M€	N/A
CA/Pax Paris (€)⁽³⁾	19,1 €	19,7 €	-	- 3,0 %
Dettes financières nettes⁽⁴⁾	(7 484)	(5 392)	- 2 092 M€	+ 40,5 %

(1) Ces données prennent en compte la consolidation par intégration globale des comptes de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP depuis avril 2019.
(2) Le Groupe ADP a comptabilisé les résultats de GMR Airports par mise en équivalence à hauteur de 24,99 % entre mars et juin 2020 puis à hauteur de 49 % à partir de juillet 2020 (sur les prises de participation dans la société GMR Airports voir les communiqués de presse des 20 et 26 février 2020, et du 7 juillet 2020).
(3) Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes divisé par le nombre de passagers au départ (CA/Pax).
(4) La méthode de calcul de la dette financière nette a été modifiée entre 2019 et 2020. En 2020, la méthode appliquée est la suivante : "dette brute diminuée des dérivés actifs de couverture de juste valeur, de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des liquidités soumises à restriction", tandis que pour 2019 la méthode appliquée était la suivante : "dette brute diminuée des créances et comptes-courants sur les entreprises mises en équivalence, des dérivés actifs de couverture de juste valeur, de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des liquidités soumises à restriction". A titre de comparaison, la dette financière nette au 31 décembre 2019, figurant en page 5 du communiqué de presse du 10 février 2020 sur les résultats annuels 2019, s'élevait à 5 254 millions d'euros.

Augustin de Romanet, Président-directeur général, a déclaré :

"L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19 avec un fort impact sur l'ensemble des activités du groupe dès le mois de mars. Le trafic total du Groupe ADP s'est établi à 96,3 millions de passagers pour l'année 2020, en baisse de 60,4 % par rapport à 2019, prenant en compte l'intégration du trafic depuis mars de GMR Airports dont la prise de participation ouvre la voie à un nouveau partenariat industriel, relais de croissance pour le futur. Le trafic de Paris Aéroport s'élève à 33,1 millions de passagers en recul de 69,4 %. Le groupe est parvenu à maintenir un EBITDA positif à 168 millions d'euros grâce aux effets d'un plan d'optimisation engagé sur l'ensemble du groupe. Le résultat net part du Groupe s'est établi à - 1 169 millions d'euros, en baisse de 1 757 millions d'euros, du fait notamment de la baisse du chiffre d'affaires et de dépréciations. Le Groupe ADP a réussi à accroître sa qualité de service, sa notation extra financière et à préserver son chiffre d'affaires par passager dans les commerces parisiens. Le groupe a, depuis le mois d'août, stabilisé sa trésorerie à un niveau élevé, permettant d'envisager sereinement l'année 2021. Il poursuit son plan de stabilisation financière en mettant en particulier en œuvre un accord de rupture conventionnelle collective signé le 9 décembre 2020. Il anticipe un retour au niveau de trafic de 2019 à Paris entre 2024 et 2027. Le Groupe ADP confirme l'objectif d'un ratio dette financière nette/EBITDA de 6x à 7x d'ici fin 2022, permettant de fonder les bases d'une nouvelle dynamique de développement en France et à l'international."

¹ Ce communiqué de presse présente les résultats consolidés arrêtés par le conseil d'administration du 17 février 2021 et examinés par le comité d'audit du 12 février 2021. Les procédures d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après : (i) la revue des événements postérieurs à la clôture, (ii) la finalisation des vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires, (iii) la finalisation des travaux sur la présentation requise dans le rapport financier annuel des comptes au format ESEF.

² Trafic du groupe @100%. Le trafic du groupe @100% intègre le trafic des aéroports de Delhi International Airport Limited (DIAL), Hyderabad International Airport Limited (GHIAL) et Mactan-Cebu International Airport à compter du 1^{er} mars 2020. Pour information, en prenant en compte le trafic de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2019, le trafic du groupe @100 % est en baisse de 62,8 % en 2020. Hors intégration des aéroports de GMR Airports à compter du 1^{er} mars 2020, la baisse du trafic groupe serait de 69,8 % en 2020.

³ Sauf indication contraire, les pourcentages mentionnés comparent les données de l'exercice 2020 aux données équivalentes de l'exercice 2019.

⁴ Chiffre d'affaires et autres produits ordinaires diminués des achats et charges courantes opérationnelles hors amortissements/dépréciations d'actifs corporels / incorporels.

⁵ Cf. Communiqué de presse du 23 octobre 2020 "Chiffre d'affaires des 9 premiers mois de l'année 2020".

⁶ Actifs incorporels (y compris goodwill), actifs corporels, stocks, titres et prêts envers les sociétés mises en équivalence autres que des créances.

Point sur la situation liée à la pandémie de Covid-19

Le transport aérien a été brutalement mis à l'arrêt durant les mois d'avril à juin 2020 du fait des mesures de confinement et de fermetures des frontières décidées par la plupart des pays du monde afin de limiter la propagation de la pandémie de Covid-19. La reprise du trafic est depuis lors chaotique et se fait au rythme de la levée des mesures de restriction à la mobilité applicables dans chaque pays. Le transport aérien est impacté par un regain de la pandémie depuis novembre.

Sur l'année 2020, le trafic des passagers du Groupe ADP¹ a été en baisse de - 60,4 % par rapport à la même période en 2019.

Le trafic de Paris Aéroport est en baisse de - 69,4 % en 2020 par rapport à 2019, avec 33,1 millions de passagers accueillis, contre 108 millions de passagers l'an passé. Les mouvements d'avions à Paris Aéroport sont en baisse de - 58,8 % en 2020 par rapport à 2019. À Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, les plates-formes ont adapté leurs infrastructures à partir du mois de mars en fermant ou ouvrant des terminaux en fonction des évolutions du trafic commercial de passagers.

S'agissant des plates-formes à l'international du Groupe ADP, de nombreux aéroports ont été fermés au trafic passagers et de nombreux vols domestiques et/ou internationaux ont été suspendus entre mars et juin 2020 (se référer à la page 14 pour le détail).

◆ Plan d'optimisation opérationnel et financier

Sur l'année 2020, le Groupe ADP a engagé un important plan d'optimisation opérationnel et financier avec un objectif de réduction des charges courantes du groupe pour l'année 2020 de 650 à 700 millions d'euros au total². Cet objectif a été atteint pour l'année 2020 avec un total de 668 millions d'euros de réduction de ses charges courantes dont 423 millions d'euros au niveau d'ADP SA (dont 84 millions d'euros liés à la fermeture d'infrastructures et 118,5 millions d'euros aux mesures d'activité partielle en France en conséquence de la baisse d'activité et de la fermeture des infrastructures), 107 millions d'euros au niveau de TAV Airports et 89 millions d'euros pour les filiales commerciales à Paris.

S'agissant des investissements³ 2020, ils se sont élevés pour Paris à 689 millions d'euros (dont 463 millions d'euros sur le périmètre régulé), en baisse de - 486 millions d'euros par rapport à ce qui était prévu pour l'année 2020⁴, suite à la résiliation du Contrat de Régulation Economique 2016-2020⁵. Par ailleurs, les grands projets engagés (liaison BD et jonction des satellites du terminal 1 à Paris-Charles de Gaulle, zone départ internationale à Paris-Orly) ont été poursuivis pour éviter les surcoûts qu'aurait engendrés une suspension des travaux. Pour TAV Airports, les investissements se sont élevés à 83 millions d'euros et pour AIG à 8 millions d'euros.

S'agissant des investissements pour 2021 et 2022, les investissements à Paris sont évalués à une fourchette comprise en 500 et 600 millions d'euros par an incluant une très large partie de maintenance.

◆ La situation à Paris

Des mesures d'accompagnement ont été consenties par le Groupe ADP en faveur de ses clients, prestataires et fournisseurs pour un montant qui s'élève à environ 50 millions d'euros pour l'année 2020.

Les activités commerciales ont été considérablement réduites en 2020 à partir de la mi-mars par la mise en place des mesures sanitaires et les deux périodes de confinement. L'activité n'a ainsi été opérée que sur un nombre réduit de terminaux. En dehors des deux périodes de confinement et des restrictions d'activité, un nombre restreint de boutiques a pu rouvrir et accompagner ainsi graduellement la reprise du trafic (se référer à la page 9 pour plus de détails).

Aéroports de Paris a signé⁶ avec les organisations syndicales représentatives un accord de rupture conventionnelle collective. Cet accord, validé par l'Etat le 17 décembre 2020, fixe à 1 150 le nombre maximum de départs volontaires dont 700 ne seront pas remplacés. Cette mesure ajoutée aux autres plans envisagés au niveau du groupe a eu un impact net de 208 millions d'euros sur le résultat opérationnel intégrant une reprise de provisions des engagements sociaux pour 105 millions d'euros. Elle aura pour Aéroports de Paris un effet structurel de réduction des charges du groupe de l'ordre de 30 millions d'euros en 2021 et 60 millions d'euros à partir de 2022 (effet année pleine).

Par ailleurs, une information consultation auprès du Comité social et économique (CSE) d'Aéroports de Paris SA a été engagée en vue d'adapter les contrats de travail et les normes applicables aux salariés d'Aéroports de Paris.

◆ La situation à l'international

Dans le contexte de la crise liée au Covid-19, des dépréciations exceptionnelles sur certains actifs internationaux consolidés par intégration globale ou par mise en équivalence ont été enregistrées au 31 décembre 2020 avec un impact global de - 299 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe.

Du fait de la diminution du trafic due à la pandémie de Covid-19 et de ses conséquences économiques défavorables, des discussions ont été ouvertes avec les contreparties impliquées (concedants, banques) dans le but de conserver la viabilité financière et opérationnelle de certains de ces actifs, notamment en demandant des extensions de durée

¹ Trafic du groupe @100%. Le trafic du groupe @100% intègre le trafic des aéroports de Delhi International Airport Limited (DIAL), Hyderabad International Airport Limited (GHIAL) et Mactan-Cebu International Airport à compter du 1^{er} mars 2020. Pour information, en prenant en compte le trafic de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2019, le trafic du groupe @100 % est en baisse de 62,8 % en 2020. Hors intégration des aéroports de GMR Airports à compter du 1^{er} mars 2020, la baisse du trafic groupe serait de 69,8 % en 2020.

² Cf. Communiqué de presse du 23 octobre 2020 "Chiffre d'affaires des 9 premiers mois de l'année 2020".

³ Hors investissements financiers.

⁴ Voir le chapitre 4.2.2 du document d'enregistrement universel 2019 mis à disposition le 23 mars 2020.

⁵ Cf. Communiqué de presse du 26 mai 2020 "Résiliation du Contrat de Régulation Economique (CRE) 2016-2020 et caducité du dossier public de consultation pour le projet de CRE 2021-2025".

⁶ Cf. Communiqué de presse du 9 décembre 2020 : "Le Groupe ADP annonce la signature d'un accord de rupture conventionnelle collective à l'unanimité des organisations syndicales".

de concession. S'agissant de TAV Airports, des extensions de concessions d'une durée de deux ans ont été obtenues le 15 février 2021 pour les aéroports d'Ankara, Antalya, Bodrum, Gazipasa et Izmir, tandis que les redevances de concession pour ces aéroports dues en 2022 seront acquittées en 2024. Comme prévu, TAV Airports a perçu le 16 février 2021 le paiement par l'autorité aéroportuaire d'Etat turque (DHMI) du solde de la créance pour l'indemnisation due en raison de la fermeture anticipée d'Atatürk pour un montant de 196 millions d'euros.

En particulier, le Groupe ADP, en tant qu'actionnaire d'Airport International Group (AIG), société concessionnaire de l'aéroport d'Amman en Jordanie, pourrait être tenu de soutenir cette société sous la forme d'un prêt d'actionnaire dont le montant est en cours d'évaluation, avant une restructuration qui fait l'objet de discussions entre les parties prenantes. En ce qui concerne TAV Airports, des restructurations sont en cours (refinancement, augmentation de capital...) en Turquie (Bodrum, Izmir), en Tunisie et en Arabie Saoudite (Médine).

En raison de la dégradation de la courbe de projection du trafic de l'aéroport de Santiago, les actionnaires ont engagé à l'égard des autorités chiliennes des initiatives dans le but de rétablir l'équilibre économique du projet.

Les dépréciations prennent en compte la situation et les perspectives actuelles de ces discussions. Si celles-ci ne devaient pas aboutir, il pourrait en résulter des dépréciations et des coûts supplémentaires selon les actifs, dont le montant total estimé est de l'ordre de 80 millions d'euros. Le groupe ne prévoit pas d'apporter de financement à GMR Airports Ltd, qui ne connaît pas de difficulté particulière d'accès au crédit.

Les contrats de financement dans le cas des concessions opérées notamment par AIG, TAV Esenboga, TAV Macedonia, TAV Milas Bodrum, TAV Ege, TAV Tunisia et d'HAVAS comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de certains ratios financiers. En cas de manquement durable, les prêteurs peuvent imposer des conditions de défaut qui peuvent entraîner un recours limité ou nul vis-à-vis des actionnaires. Les contrats assortis de tels engagements représentent 12,4 % du montant total des emprunts du groupe au 31 décembre 2020. À ce jour, soit les clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de certains ratios financiers sont respectées par les sociétés de gestion aéroportuaire, soit les prêteurs ont accepté de ne pas exercer leurs droits, à l'exception d'AIG et de la Tunisie. Pour ces dernières, leurs emprunts bancaires ont été classés en part courante pour un montant total de 568 millions d'euros. Dans le cas d'AIG, un dialogue est maintenu avec les prêteurs et les deux parties s'efforcent de trouver une solution consensuelle. S'agissant de la Tunisie, des modalités de restructuration ont été trouvées et restent à acter.

◆ **Structure financière solide et liquidité renforcée**

Le Groupe ADP disposait d'une **trésorerie** s'élevant à 3,5 milliards d'euros au 31 décembre 2020, dont 0,6 milliard d'euros au niveau de TAV Airports. Aéroports de Paris a perçu le produit de l'émission d'un premier emprunt obligataire le 2 avril 2020 pour un montant de 2,5 milliards d'euros¹ et d'un second le 2 juillet 2020 pour un montant de 1,5 milliard d'euros².

Par ailleurs, Aéroports de Paris a perçu de la part de l'Etat une avance de trésorerie exceptionnelle au titre de la taxe d'aéroport pour un montant de 121,8 millions d'euros. Cette avance est destinée à compenser le manque à gagner qui résulte de la baisse de rendement de la taxe d'aéroport, conséquence de l'effondrement du trafic du fait de la crise sanitaire.

Compte tenu de cette trésorerie disponible, le groupe n'anticipe pas de difficultés de trésorerie à court terme. Cette trésorerie lui permet à la fois de faire face à ses besoins courants et à ses engagements financiers dont notamment le remboursement d'une dette obligataire d'ADP SA en juillet 2021 pour 400 millions d'euros et le paiement d'Almaty, mais aussi de disposer de moyens de réaction et d'adaptation importants dans le contexte sanitaire et économique exceptionnel en cours.

Compte tenu de la confiance des investisseurs dans la solidité de son modèle financier et avec sa notation de crédit long terme³, le Groupe ADP n'anticipe pas de difficulté particulière de financement à moyen ou à long termes.

◆ **Tendances pour le groupe**

A ce jour, **l'hypothèse de trafic pour le Groupe ADP pour 2021 est comprise entre 45 % et 55 % du trafic groupe de l'année 2019⁴ et l'hypothèse de trafic pour Paris Aéroport entre 35 % et 45 % du trafic 2019 de Paris Aéroport⁵.**

Dans ces conditions, le **ratio EBITDA / chiffre d'affaires au niveau du groupe** devrait être compris **entre 18 % et 23 % en 2021**.

Le montant des investissements annuels **à Paris** pour la période 2021-2022 est estimé entre 500 et 600 millions d'euros par an.

Au vu du résultat de l'entreprise au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration a proposé à la prochaine Assemblée Générale annuelle des actionnaires, de **ne pas distribuer de dividende au titre dudit exercice**.

Concernant **l'endettement financier**, le Groupe ADP confirme l'objectif⁶ d'un **ratio DFN⁷ / EBITDA de l'ordre de 6x à 7x d'ici fin 2022**.

Par ailleurs, le groupe confirme que le trafic de Paris Aéroport pourrait revenir au niveau atteint en 2019 entre 2024 et 2027.

¹ Voir communiqué de presse du 2 avril 2020 : "Règlement du produit de l'emprunt obligataire lancé le 26 mars 2020 et mise à disposition du prospectus correspondant".

² Voir communiqué de presse du 2 juillet 2020 : "Règlement du produit de l'emprunt obligataire lancé le 25 juin 2020 et mise à disposition du prospectus correspondant".

³ A perspective négative par l'agence Standard and Poor's depuis le 25 mars 2020.

⁴ Trafic de référence 2019 de 346,5 millions de passagers (incluant le trafic de GMR Airports).

⁵ Trafic 2019 de Paris Aéroport de 108,0 millions de passagers.

⁶ Voir le communiqué financier des résultats semestriels 2020 publié le 27 juillet 2020.

⁷ Dette financière nette.

Comptes consolidés 2020

(en millions d'euros)	2020 ⁽¹⁾	2019 ⁽²⁾	2020/2019
Chiffre d'affaires	2 137	4 700	- 54,5 %
EBITDA	168	1 772	- 90,5 %
EBITDA / Chiffre d'affaires	7,8 %	37,7 %	- 29,9 pts
Résultat opérationnel courant⁽²⁾	(1 123)	1 094	- 2 217 M€
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	- 52,5 %	23,3 %	- 75,8 pts
Résultat opérationnel	(1 374)	1 081	- 2 455 M€
Résultat financier	(390)	(206)	- 184 M€
Résultat net part du Groupe	(1 169)	588	- 1 757 M€

(1) Le Groupe ADP a comptabilisé les résultats du groupe GMR Airports par mise en équivalence à hauteur de 24,99 % entre mars et juin 2020 puis à hauteur de 49 % à partir de juillet 2020 (sur les prises de participation dans la société GMR Airports voir les communiqués de presse des 20 et 26 février 2020, et du 7 juillet 2020).

(2) Ces données prennent en compte la consolidation par intégration globale des comptes de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP depuis avril 2019.

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	2020 ⁽¹⁾	2019 ⁽¹⁾	2020/2019
Chiffre d'affaires	2 137	4 700	- 54,5 %
Activités aéronautiques	860	1 929	- 55,4 %
Commerces et services	645	1 505	- 57,1 %
dont Société de Distribution Aéroportuaire	225	628	- 64,2 %
dont Relay@ADP	16	78	- 79,0 %
Immobilier	280	274	2,2 %
International et développements aéroportuares	441	1 081	- 59,2 %
dont TAV Airports	299	746	- 59,9 %
dont AIG	77	250	- 69,2 %
Autres activités	146	168	- 13,3 %
Eliminations inter-segments	(235)	(257)	- 8,6 %

(1) Ces données prennent en compte la consolidation par intégration globale des comptes de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP depuis avril 2019.

Le **chiffre d'affaires consolidé** du Groupe ADP s'établit à 2 137 millions d'euros sur l'année 2020, en baisse de - 2 563 millions d'euros, du fait de la baisse du trafic résultant de la crise liée au Covid-19 et plus particulièrement de :

- ◆ la diminution de - 63,7 % du produit des redevances aéronautiques à Paris Aéroport (- 739 millions d'euros) ;
- ◆ la baisse de - 57,1 % du chiffre d'affaires des activités commerciales à Paris Aéroport (- 860 millions d'euros) ;
- ◆ la baisse de - 59,9 % du chiffre d'affaires de TAV Airports (- 447 millions d'euros), résultant également de l'impact de la fermeture de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en avril 2019 sur les filiales de TAV Airports ;
- ◆ la baisse du chiffre d'affaires d'AIG pour - 173 millions d'euros ;
- ◆ le chiffre d'affaires du segment Immobilier, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 2,2 %, à 280 millions d'euros.

Le montant des éliminations inter-segments s'élève à - 235 millions d'euros sur l'année 2020, contre - 257 millions d'euros sur l'année 2019.

EBITDA

(en millions d'euros)	2020 ⁽¹⁾	2019 ⁽¹⁾	2020/2019
Chiffre d'affaires	2 137	4 700	- 2563 M€
Charges courantes	(1 962)	(2 985)	+ 1 023 M€
Achats consommés	(263)	(520)	+ 257 M€
Services externes	(681)	(1 150)	+ 469 M€
Charges de personnel	(732)	(930)	+ 198 M€
Impôts et taxes	(245)	(316)	+ 71 M€
Autres charges d'exploitation	(42)	(70)	+ 28 M€
Autres charges et produits	(8)	57	- 65 M€
EBITDA	168	1 772	- 1 604 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	7,8%	37,7 %	- 29,9 pts

(1) Ces données prennent en compte la consolidation par intégration globale des comptes de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP depuis avril 2019.

Le montant des **charges courantes** du groupe s'établit à - 1 962 millions d'euros sur l'année 2020 en baisse de - 1 023 millions d'euros du fait de la baisse d'activité et sous l'impulsion du plan d'optimisation économique et financier engagé dans l'ensemble du groupe. L'objectif était une réduction des charges courantes à hauteur de 650 à 700 millions d'euros : il a été atteint pour l'année 2020 avec un total de réduction de ses charges courantes de 668 millions d'euros dont 423 millions d'euros au niveau d'ADP SA (84 millions d'euros liés à la fermeture d'infrastructures et 118,5 millions d'euros aux mesures d'activité partielle en France en conséquence de la baisse d'activité et de la fermeture des infrastructures), 107 millions d'euros au niveau de TAV Airports et 89 millions d'euros pour les filiales commerciales à Paris.

Les charges courantes du groupe se répartissent ainsi :

- ◆ Les **achats consommés** sont en baisse de - 257 millions d'euros et s'établissent à - 263 millions d'euros, dont :
 - une diminution de - 220 millions d'euros à Paris avec notamment - 165 millions d'euros chez les filiales commerciales (Société de distribution aéroportuaire et Relay@ADP) sous l'effet de la baisse mécanique du coût des ventes en lien avec la baisse de chiffre d'affaires, - 27 millions d'euros de moindres coûts engagés en lien avec la Société du Grand Paris et des économies réalisées par les fermetures d'infrastructures ;
 - et une diminution de - 37 millions d'euros à l'international sous l'effet notamment de la baisse du coût des ventes de BTA (société spécialisée dans les bars et restaurants) pour - 22 millions d'euros et des économies réalisées par les fermetures d'infrastructures.
- ◆ Les **charges liées aux services externes** s'élèvent à - 681 millions d'euros en baisse de - 469 millions d'euros, dont :
 - une diminution de - 287 millions d'euros à Paris sous l'impulsion du plan d'optimisation engagé avec - 197 millions d'euros en prestation de services externes du fait notamment d'un recours moins important aux prestataires externes en lien avec la baisse du trafic et la fermeture des infrastructures, - 29 millions d'euros en entretien et réparation et - 61 millions d'euros en autres services et charges externes ;
 - et une diminution de - 182 millions à l'international dont - 103 millions d'euros pour AIG sous l'effet de la baisse mécanique du loyer de concession pour un montant de - 100 millions d'euros corrélée à la baisse du chiffre d'affaires et - 68 millions d'euros pour TAV Airports sous l'effet de la baisse des coûts opérationnels des sociétés de services en lien avec la baisse du trafic, des économies réalisées par l'optimisation des infrastructures et de l'impact de la fermeture de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en avril 2019.
- ◆ Les **charges de personnel** sont en baisse de - 198 millions d'euros et s'établissent à 732 millions d'euros, du fait notamment du déploiement de l'activité partielle à Paris (- 173 millions d'euros) ainsi que d'autres dispositifs d'aide ou de support à l'international (dont - 46,5 millions chez TAV Airports).
 En France, les principales sociétés du groupe ont eu recours à l'activité partielle à partir de la mi-mars. Celle-ci porte sur une fourchette comprise entre 35 % et 85 % des effectifs équivalent temps plein selon les mois et les entités concernées. Dans les filiales étrangères, l'accompagnement de la décroissance d'activité a été adapté en prenant en compte les dispositifs réglementaires ainsi que les mesures gouvernementales locales.
 Toutefois, la baisse des charges de personnel est limitée par un effet de base défavorable du fait de la comptabilisation en 2019 d'une reprise pour engagement de retraite d'Aéroports de Paris S.A. pour un montant de 41 millions d'euros faisant suite à la modification par la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019, dite loi PACTE, des régimes de retraite à prestations définies (régime L137-11, dit "article 39").
- ◆ Le montant des **impôts et taxes** est en baisse de - 71 millions d'euros et s'établit à - 245 millions d'euros. Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse de l'activité à Paris par rapport à 2019 (impact sur la CET¹ pour 39,4 millions d'euros et les prestations de sûreté pour 21 millions d'euros).
- ◆ Les **autres charges d'exploitation** sont en baisse de - 28 millions d'euros et s'élèvent à - 42 millions d'euros.

¹ Contribution économique territoriale.

Les **autres charges et produits** représentent une charge nette de - 8 millions d'euros, du fait notamment de :

- ◆ la comptabilisation de dépréciations de créances clients nettes de reprises pour - 41 millions d'euros ;
Ces dépréciations de créances prennent en compte le risque de défaut des clients des secteurs dont l'activité a été soudainement interrompue du fait de la crise liée au Covid-19 ;
- ◆ la baisse des produits relatifs au projet CDG Express (- 11,2 millions d'euros) du fait de la crise liée au Covid-19 conduisant à un ralentissement du rythme des études et des travaux ;
- ◆ un effet base défavorable de - 7 millions du fait de la vente de terrains en 2019.

Sur l'année 2020, l'**EBITDA consolidé** du groupe s'élève à 168 millions d'euros. Le taux de marge brute¹ associé est de 7,8 %, en baisse de 29,9 points.

Résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)	2020 ⁽¹⁾ (2)	2019 ⁽¹⁾	2020/2019
EBITDA	168	1 772	- 1 604 M€
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs corporels et incorporels	(1 071)	(768)	- 303 M€
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence ⁽²⁾	(220)	90	- 310 M€
Résultat opérationnel courant	(1 123)	1 094	- 2 217 M€
Autres charges et produits opérationnels	(251)	(13)	- 238 M€
Résultat opérationnel	(1 374)	1 081	- 2 455 M€
Résultat financier	(390)	(206)	- 184 M€
Résultat avant impôt	(1 764)	875	- 2 639 M€
Impôts sur les résultats	255	(293)	+ 548 M€
Résultat net des activités poursuivies	(1 509)	582	- 2 091 M€
Résultat net des activités non poursuivies	(7)	55	- 62 M€
Résultat net	(1 516)	637	- 2 153 M€
Résultat net part des intérêts minoritaires	(347)	49	396 M€
Résultat net part du Groupe	(1 169)	588	- 1 757 M€

(1) Ces données prennent en compte la consolidation par intégration globale des comptes de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP depuis avril 2019.

(2) Le Groupe ADP a comptabilisé les résultats du groupe GMR Airports par mise en équivalence à hauteur de 24,99 % entre mars et juin 2020 puis à hauteur de 49 % à partir de juillet 2020 (sur les prises de participation dans la société GMR Airports voir les communiqués de presse des 20 et 26 février 2020, et du 7 juillet 2020).

Le **résultat opérationnel courant** s'établit à - 1 123 millions d'euros, en baisse de - 2 217 millions d'euros, du fait notamment de :

- ◆ la baisse de l'EBITDA pour - 1 604 millions d'euros ;
- ◆ les dépréciations d'immobilisations et mises au rebut (- 71 millions d'euros) et baisse des dotations aux amortissements (- 23 millions d'euros) pour ADP SA ;
- ◆ la dépréciation d'actifs incorporels de Société de Distribution Aéroportuaire (- 41 millions d'euros), Relay@ADP (- 25 millions d'euros) ;
- ◆ la dépréciation d'actifs incorporels internationaux (- 252 millions d'euros) et de titres mis en équivalence d'actifs à l'international (- 26 millions d'euros), en particulier en Jordanie ;
- ◆ l'impact des résultats hors dépréciations des entreprises mises en équivalence qui s'établissent en 2020 à - 73,5 millions d'euros pour TAV Airports et - 77 millions d'euros pour les filiales d'ADP International et GMR Airports².

Ces éléments sont partiellement compensés par l'impact de la baisse du trafic sur les amortissements des droits d'opérer les aéroports en concession (AOR)³ de TAV Airports et d'AIG pour 113 millions d'euros, du fait d'un mode d'amortissement calculé en fonction du trafic.

Le **résultat opérationnel** s'élève à - 1 374 millions d'euros, en baisse de - 2 455 millions, suite notamment à :

- ◆ la baisse du résultat opérationnel courant pour - 2 217 millions d'euros ;
- ◆ la comptabilisation de provisions pour plans de départ nette de reprise pour engagements sociaux pour - 208 millions d'euros intégrant une reprise de provisions des engagements sociaux pour 105 millions d'euros ;
- ◆ la dépréciation pour - 43 millions d'euros de l'écart d'acquisition (goodwill) constaté lors de la prise de contrôle d'une concession à l'étranger.

¹ EBITDA / Chiffre d'affaires.

² Le Groupe ADP a comptabilisé les résultats du groupe GMR Airports par mise en équivalence à hauteur de 24,99 % entre mars et juin 2020 puis à hauteur de 49 % à partir de juillet 2020 (sur les prises de participation dans la société GMR Airports voir les communiqués de presse des 20 et 26 février 2020, et du 7 juillet 2020).

³ Airport Operation Rights (AOR).

Le **résultat financier** s'établit à - 390 millions d'euros, en baisse de - 184 millions du fait notamment de la hausse de l'endettement financier brut, qui augmente de + 3 520 millions d'euros, liée à l'émission d'emprunts obligataires (2,5 milliards d'euros¹ en avril 2020 et 1,5 milliards d'euros² en juillet 2020) et à des dépréciations d'autres actifs financiers à l'international pour - 124,5 millions d'euros.

L'**endettement financier net**³ du Groupe ADP s'établit à 7 484 millions d'euros au 31 décembre 2020, contre 5 392 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Les **impôts sur les résultats** représentent un produit d'impôt s'élevant à 255 millions d'euros sur l'année 2020 (contre une charge de - 293 millions d'euros sur l'année 2019), en lien notamment avec la reconnaissance d'impôts différés actifs de l'ordre de 160 millions d'euros sur la perte comptabilisée principalement par ADP SA sur l'année.

Le **résultat net des activités non poursuivies** s'élève à - 7 millions d'euros sur l'année 2020, contre 55 millions d'euros sur l'année 2019. Il correspondait exclusivement à l'activité de TAV Istanbul du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 6 avril 2019, date à laquelle les vols commerciaux d'Istanbul Atatürk avaient été transférés vers le nouvel aéroport d'Istanbul.

Le **résultat net** s'élève à - 1 516 millions d'euros sur l'année 2020.

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, le **résultat net part du Groupe** s'inscrit en baisse de - 1 757 millions d'euros, à - 1 169 millions d'euros.

¹ Voir communiqué de presse du 2 avril 2020 : "Règlement du produit de l'emprunt obligataire lancé le 26 mars 2020 et mise à disposition du prospectus correspondant".

² Voir communiqué de presse du 2 juillet 2020 : "Règlement du produit de l'emprunt obligataire lancé le 25 juin 2020 et mise à disposition du prospectus correspondant".

³ La méthode de calcul de la dette financière nette a été modifiée entre 2019 et 2020. En 2020, la méthode appliquée est la suivante : "dette brute diminuée des dérivés actifs de couverture de juste valeur, de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des liquidités soumises à restriction", tandis que pour 2019 la méthode appliquée était la suivante : "dette brute diminuée des créances et comptes-courants sur les entreprises mises en équivalence, des dérivés actifs de couverture de juste valeur, de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des liquidités soumises à restriction". A titre de comparaison, la dette financière nette au 31 décembre 2019, figurant en page 5 du communiqué de presse du 10 février 2020 sur les résultats annuels 2019, s'élevait à 5 254 millions d'euros.

Analyse par segment

Activités aéronautiques – Plates-formes franciliennes

(en millions d'euros)	2020	2019	2020/2019
Chiffre d'affaires	860	1 929	- 55,4 %
Redevances aéronautiques	421	1 160	- 63,7 %
Redevances passagers	218	726	- 70,0 %
Redevances atterrissage	119	262	- 54,6 %
Redevances stationnement	84	172	- 51,1 %
Redevances spécialisées	83	250	- 66,7 %
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	326	482	- 32,4 %
Autres produits	30	37	- 16,7 %
EBITDA	(124)	611	- 735 M€
Résultat opérationnel courant	(516)	283	- 799 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	- 14,4 %	31,7 %	- 46,1 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	- 60,0 %	14,7 %	- 74,7 pts

En 2020, le **chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en baisse de - 55,4 %, à 860 millions d'euros. Il ne varie pas dans la même proportion que le trafic de passagers sur la période (- 69,4 %), du fait notamment de la rigidité des revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaires.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) est en baisse de - 63,7 % à 421 millions d'euros, sous l'effet de la baisse du trafic de passagers par rapport à 2019. Pour rappel, les tarifs des redevances (hors redevance PHMR¹) ont augmenté de 1,595 % au 1^{er} avril 2020. L'évolution des tarifs unitaires des redevances sera en moyenne de + 2,5 % à compter du 1^{er} avril 2021 pour les deux-plates-formes parisiennes, à l'exception de la redevance informatique d'enregistrement et d'embarquement (système CREWS) qui sera intégrée dans la période tarifaire 2021-2022 à la redevance par passager, sans impact tarifaire.

L'exonération de la redevance de stationnement, mise en place le 16 mars 2020 pour les avions immobilisés sur les plates-formes parisiennes du fait des mesures de confinement en France en réponse à la crise liée au Covid-19 et prolongée le 1^{er} juillet 2020 sur la base de conditions différentes, a pris fin le 1^{er} novembre.

Le produit des **redevances spécialisées** est en baisse à 83 millions d'euros sous l'effet de la baisse du trafic de passagers.

Les revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaires sont en baisse à 326 millions d'euros, en lien avec la baisse du trafic de passagers.

Les **autres produits** sont constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne, de locations liées à l'exploitation des aérogares et d'autres prestations de travaux réalisées pour des tiers. Ils s'élèvent à 30 millions d'euros en 2020.

L'**EBITDA** est en baisse de 735 millions à - 124 millions d'euros du fait de la baisse du chiffre d'affaires et malgré l'effet positif de la mise en œuvre du plan d'optimisation, notamment la fermeture des infrastructures et les mesures d'activité partielle.

Le **résultat opérationnel courant** s'affiche en baisse de - 799 millions d'euros, à - 516 millions d'euros sur l'année 2020, du fait essentiellement de la baisse de l'EBITDA et des dépréciations d'actifs incorporels.

¹ Personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Commerces et services – Plates-formes franciliennes

(en millions d'euros)	2020 ⁽¹⁾	2019 ⁽¹⁾	2020/2019
Chiffre d'affaires	645	1 505	- 57,1 %
Activités commerciales	313	970	- 67,7 %
Société de Distribution Aéroportuaire	225	628	- 64,2 %
Relay@ADP	16	78	- 79,1 %
Autres Boutiques et Bars et Restaurants	26	166	- 83,7 %
Publicité	26	57	- 54,7 %
Autres produits	20	41	- 55,8 %
Parcs et accès	77	172	- 55,0 %
Prestations industrielles	100	140	- 28,9 %
Recettes locatives	115	145	- 20,5 %
Autres produits	40	78	- 49,3 %
EBITDA	90	638	- 548 M€
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(5)	41	- 46 M€
Résultat opérationnel courant	(177)	513	- 690 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	14,0 %	42,4 %	- 28,4 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	- 27,4 %	34,1 %	- 61,5 pts

(1) Ces données prennent en compte la consolidation par intégration globale des comptes de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP depuis avril 2019.

Sur l'année 2020, le **chiffre d'affaires du segment Commerces et services**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, baisse de - 57,1 %, à 645 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires des activités commerciales**¹ se compose des revenus perçus sur les boutiques côté pistes et côté ville, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures ainsi que le chiffre d'affaires lié à la publicité.

Sur l'année 2020, le chiffre d'affaires des activités commerciales s'élève à 313 millions d'euros.

Pour rappel, ce chiffre tient compte de l'intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire, dont le chiffre d'affaires s'élève à 225 millions d'euros, et de Relay@ADP, dont le chiffre d'affaires s'élève à 16 millions d'euros.

Le CA/Pax² des boutiques en zone réservée connaît seulement une légère baisse à 19,1 € sur l'année 2020 : il est ainsi en baisse de - 3,0 % par rapport à 2019.

Les activités commerciales ont été considérablement réduites en 2020 dès la mi-mars par la mise en place des mesures sanitaires, les périodes de confinement impactant très négativement le niveau du trafic, la qualité de son mix et les restrictions des commerces autorisés. Ainsi, pendant ces périodes de restriction d'activité fixées par le décret du 23 mars 2020, seules quelques activités commerciales ont eu l'autorisation d'ouverture, telles que les pharmacies, les boutiques Relay ou la restauration à emporter.

Avec la dégradation du trafic en 2020, l'adaptation de l'activité a conduit à opérer sur un nombre restreint de terminaux avec un trafic concentré sur le faisceau Schengen.

En dehors des périodes de confinement et de restriction d'activité autorisée et avec la reprise très progressive du trafic, des boutiques ont pu rouvrir. Leur nombre est demeuré restreint pour adapter l'offre commerciale au niveau de trafic et aux contraintes économiques liées à des plages d'ouvertures larges avec les coûts associés face à un chiffre d'affaires très en baisse du fait des volumétries et de la qualité du mix trafic dégradé. La rentabilité des filiales commerciales et des opérateurs a été affectée avec un impact marqué sur les besoins de financement.

Les opérateurs et les filiales commerciales ont également eu recours à l'activité partielle.

En conséquence de la baisse moyen-long terme des prévisions de chiffre d'affaires, le Groupe ADP construit un plan d'actions conjointement avec les filiales commerciales et les opérateurs du groupe pour réadapter les structures opérationnelles à la nouvelle situation. A cette fin, deux types d'actions sont mises en place :

- des actions à court terme touchant les opérateurs et visant, sur la période 2020-2022, à optimiser les coûts opérationnels et contenir l'endettement des filiales commerciales du groupe. La stratégie d'optimisation des commerces s'inscrit dans la cinématique de réouverture des infrastructures en lien avec le trafic ;

¹ Voir le chapitre 8 du document d'enregistrement universel 2019 mis à disposition le 23 mars 2020.

² Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes divisé par le nombre de passagers au départ (CA/Pax).

- des actions structurelles visant à améliorer la productivité des commerces en s'appuyant sur la structuration sous forme de filiales commerciales permettant un plus fort impact du Groupe ADP dans les mesures d'ajustement décidées.

Ainsi, Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP, principales filiales commerciales intégrées globalement, ont comme la plupart des partenaires commerciaux été particulièrement touchées par la crise, notamment pendant les deux périodes de confinement. Une baisse si brutale et forte d'activité a nécessairement eu un effet négatif conséquent sur le résultat de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP. Des mesures ont été rapidement prises par les filiales commerciales en termes d'activité partielle et de maîtrise des opex et des capex. Elles ont ainsi permis de limiter au maximum l'endettement. Deux prêts garantis par l'Etat ont été contractés par Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP pour un montant total de 70 millions d'euros, permettant de laisser aux filiales commerciales leur autonomie.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est en baisse de - 55,0 %, à 77 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en baisse de - 28,9 %, à 100 millions d'euros.

Le produit des **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) est en baisse de - 20,5 % à 115 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) diminuent de - 49,3 %, à 40 millions d'euros, en raison notamment d'une baisse de - 23 millions d'euros sur les travaux liés à la Société du Grand Paris.

L'EBITDA du segment est en baisse de - 548 millions d'euros, à 90 millions d'euros, à la suite notamment de la baisse du chiffre d'affaires et de la comptabilisation de dépréciations de créances clients pour - 7,1 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** s'affiche en baisse de - 690 millions d'euros, à - 177 millions d'euros, du fait notamment de dépréciations des actifs incorporels que représentent la Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP pour respectivement - 41 millions d'euros et - 25 millions d'euros.

Immobilier – Plates-formes franciliennes

(en millions d'euros)	2020	2019	2020/2019
Chiffre d'affaires	280	274	+ 2,2 %
Chiffre d'affaires externe	231	228	+ 1,5 %
Terrains	119	117	+ 2,4 %
Bâtiments	67	69	- 2,2 %
Autres	44	42	+ 5,2 %
Chiffre d'affaires interne	49	47	+ 5,4 %
EBITDA	173	169	+ 2,3 %
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	1	- 1 M€
Résultat opérationnel courant	117	122	- 4,1 %
EBITDA / Chiffre d'affaires	61,8 %	61,8 %	0,0 pt
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	41,9 %	44,6 %	- 2,7 pts

Sur l'année 2020, le **chiffre d'affaires du segment Immobilier**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 2,2 %, à 280 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe**¹ est en hausse de + 1,5 %, à 231 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment s'établit en hausse de 2,3 %, à 173 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** est en baisse de - 4,1 %, à 117 millions d'euros.

¹ Réalisé avec des tiers (hors groupe).

International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	2020 ⁽¹⁾ (2)	2019 ⁽¹⁾	2020/2019
Chiffre d'affaires	441	1 081	- 59,2 %
ADP International	133	321	- 58,5 %
dont AIG	77	250	- 69,2 %
dont ADP Ingénierie	45	57	- 22,0 %
TAV Airports	299	746	- 59,9 %
Société de Distribution Aéroportuaire Croatie	4	13	- 67,5 %
EBITDA	7	326	- 319 M€
Quote-part de résultat des MEE	(214)	48	- 262 M€
Résultat opérationnel courant	(551)	164	- 715 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	1,7 %	30,2 %	- 28,5 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	- 126,1 %	15,2 %	- 141,3 pts

(1) Ces données prennent en compte l'intégration globale des résultats de MZLZ-TRGOVINA D.o.o (Société de Distribution Aéroportuaire Croatie) à partir d'avril 2019.

(2) Le Groupe ADP a comptabilisé les résultats du groupe GMR Airports par mise en équivalence à hauteur de 24,99 % entre mars et juin 2020 puis à hauteur de 49 % à partir de juillet 2020 (sur les prises de participation dans la société GMR Airports voir les communiqués de presse des 20 et 26 février 2020, et du 7 juillet 2020).

Sur l'année 2020, le **chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires** s'élève à 441 millions d'euros, en baisse de - 59,2 % par rapport à 2019, du fait principalement de :

- ◆ la baisse du chiffre d'affaires d'AIG pour - 173 millions d'euros, à 77 millions d'euros, s'expliquant principalement par la baisse des redevances passagers pour - 120 millions d'euros liée à la baisse du trafic enregistrée à Amman (- 77,0 %) et par celle du chiffre d'affaires des boutiques en zone réservée (- 25 millions d'euros) ;
- ◆ la baisse du chiffre d'affaires de TAV Airports pour - 447 millions d'euros, à 299 millions d'euros, s'expliquant principalement par la baisse du trafic de - 69,8 % et en particulier :
 - la baisse du chiffre d'affaires de BTA (société spécialisée dans les bars et restaurants) pour - 88 millions d'euros et de TAV OS (société spécialisée dans la gestion des salons en aéroport) pour - 61 millions d'euros, du fait de l'impact de la crise liée au Covid-19 sur la fréquentation des aéroports dans lesquels ces deux sociétés opèrent mais aussi de la fermeture de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en avril 2019 ;
 - la baisse du chiffre d'affaires de Havas (société spécialisée dans l'assistance en escale) pour - 79 millions d'euros, en raison notamment de la baisse du nombre de vols (- 44 % par rapport à 2019) ;
 - la baisse du chiffre d'affaires de TAV Géorgie (société gestionnaire des aéroports de Tbilissi et Batumi) pour - 73 millions d'euros à la suite notamment de la baisse du trafic enregistré (- 85,1 % par rapport à 2019), en particulier du fait des restrictions aériennes imposées depuis juillet 2019 par la Russie vers et depuis la Géorgie.

Sur l'année 2020, le chiffre d'affaires d'**ADP Ingénierie** est en baisse de - 12 millions d'euros et s'élève à 45 millions d'euros.

L'EBITDA de TAV Airports baisse de - 256 millions d'euros, à 21 millions d'euros, en lien avec la baisse du chiffre d'affaires (- 447 millions d'euros), limitée par la baisse des charges courantes liées au plan d'économies (- 107 millions d'euros).

L'EBITDA du segment international et développements aéroportuaires est en baisse de - 319 millions d'euros, à 7 millions d'euros, du fait principalement de la baisse du chiffre d'affaires du segment (- 59,2 %) malgré les actions menées pour réduire les charges courantes notamment chez TAV Airports (- 41 % par rapport à l'année 2019).

Le **résultat opérationnel courant** du segment s'élève à - 551 millions d'euros, contre un résultat à 164 millions d'euros à l'année 2019, du fait de :

- ◆ la dépréciation d'actifs incorporels internationaux et des titres mis en équivalence d'actifs à l'international en particulier en Jordanie ;
- ◆ la baisse du résultat des sociétés mises en équivalence de - 263 millions d'euros, à - 214 millions d'euros sur l'année 2020 s'explique principalement du fait des pertes des sociétés mises en équivalence :
 - de TAV Airports pour - 73,5 millions d'euros ;
 - des participations d'ADP international (- 26 millions d'euros) et GMR Airports (- 51 millions d'euros).

Autres activités

(en millions d'euros)	2020	2019	2020/2019
Produits	146	168	- 13,3 %
<i>Hub One</i>	136	152	- 10,6 %
EBITDA	25	29	- 4 M€
Résultat opérationnel courant	6	13	- 7 M€
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	17,0 %	17,3 %	- 0,3 pt
<i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i>	4,1 %	7,7 %	- 3,6 pts

Sur l'année 2020, le **produit du segment Autres activités** est en baisse de - 13,3 %, à 146 millions d'euros, principalement en raison de la non-reconduction de certaines études réalisées en 2019 au titre de CDG Express (il s'agit de refacturations).

Hub One voit son chiffre d'affaires baisser de - 10,6 %, à 136 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment s'élève à 25 millions d'euros, en baisse seulement de - 4 millions d'euros sous l'impulsion du plan d'économies.

Le **résultat opérationnel courant** du segment s'élève à 6 millions d'euros, en baisse de - 7 millions d'euros.

Faits marquants de l'année 2020 intervenus depuis la publication du chiffre d'affaires des 9 premiers mois de l'année 2020, le 23 octobre 2020

Evolution du trafic sur l'année 2020

♦ Trafic Groupe :

	Information sur les suspensions de vols commerciaux et les fermetures d'infrastructures	Statut au 31 décembre 2020	Trafic Groupe @100 % (mPax)	Participations du Groupe ADP ⁽¹⁾	Trafic pondéré (mPax) ⁽²⁾	Variation @100 % 2020/2019
Paris Aéroport (CDG+ORY)	<u>Paris-CDG</u> : Maintien des vols commerciaux domestiques et internationaux (toutefois marqué par des restrictions de voyages) <u>Paris-Orly</u> : Fermeture de l'aéroport et suspension des vols commerciaux entre le 01/04/2020 et le 26/06/2020	- <u>Paris-CDG</u> : Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux - <u>Paris-Orly</u> : Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	33,1	@ 100 %	33,1	- 69,4 %
Zagreb	Fermeture des frontières aux ressortissants non européens entre le 19/03/2020 et le 11/05/2020	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	0,9	@ 20,8 %	0,2	- 73,1 %
Jeddah-Hajj	Fermeture totale depuis le 20/03/2020	Fermeture totale du terminal	1,4	@ 5 %	0,1	- 80,0 %
Amman	Suspension des vols commerciaux domestiques entre le 17/03/2020 et le 06/06/2020 Suspension des vols commerciaux internationaux entre le 17/03/2020 et le 08/09/2020	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	2,0	@ 51 %	2,0 (@100 %)	- 77,0 %
Maurice	Suspension des vols commerciaux internationaux entre le 19/03/2020 et le 01/10/2020	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	1,0	@ 10 %	0,1	- 74,8 %
Conakry	Fermeture totale entre le 22/03/2020 et le 17/07/2020	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	0,2	@ 29 %	0,1	- 58,2 %
Santiago du Chili	Suspension des vols commerciaux internationaux entre le 17/03/2020 et le 01/10/2020	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	8,5	@ 45 %	3,8	- 65,4 %
Madagascar	Suspension des vols commerciaux domestiques entre le 20/03/2020 et le 06/06/2020 Suspension des vols commerciaux internationaux entre le 20/03/2020 et le 01/10/2020	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	0,3	@ 35 %	0,1	- 78,4 %
New Delhi - GMR Airports ⁽³⁾	Suspension des vols commerciaux domestiques et internationaux entre le 22/03/2020 et le 25/05/2020	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux (limités aux pays avec lesquels l'Inde a signé des accords bilatéraux)	16,4	@ 31,4 %	8,0 (@49 %)	N/A
Hyderabad - GMR Airports ⁽³⁾	Suspension des vols commerciaux domestiques et internationaux entre le 22/03/2020 et le 25/05/2020	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux (limités aux pays avec lesquels l'Inde a signé des accords bilatéraux)	5,8	@ 30,9 %	2,8 (@49 %)	N/A
Cebu - GMR Airports ⁽³⁾	Maintien des vols commerciaux domestiques et internationaux (marqué toutefois par des restrictions de voyages)	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	0,7	@ 19,6 %	0,1 (@19,6 %)	N/A
Antalya - TAV Airports	Suspension des vols commerciaux internationaux entre le 27/03/2020 et juillet 2020	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	9,8	@ 23,2 %	9,8 (@100 %)	- 72,6 %
Ankara Esenboga - TAV Airports	Suspension des vols commerciaux internationaux entre le 27/03/2020 et juillet 2020	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	5,1	@ 46,4 %	5,1 (@100 %)	- 63,2 %
Izmir - TAV Airports	Suspension des vols commerciaux internationaux entre le 27/03/2020 et juillet 2020	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	5,5	@ 46,4 %	5,5 (@100 %)	- 55,8 %
Autres plates-formes - TAV Airports ⁽⁴⁾	-	-	6,7	@ 46,4 %	6,7 (@100 %)	- 75,4 %
TOTAL GROUPE (excl. Atatürk)	-	-	96,3		77,3	- 60,4 %
TOTAL GROUPE (incl. Atatürk)	-	-	96,3		77,3	- 62,8 %

(1) Directe ou indirecte.

(2) Le trafic pondéré total est calculé selon la méthode suivante : le trafic des aéroports qui font l'objet d'une intégration globale est comptabilisé à 100 %, le trafic des autres aéroports est comptabilisé au prorata du pourcentage de détention par le Groupe ADP. Le trafic de tous les aéroports de TAV Airports est pris en compte à 100 % conformément aux pratiques de communication financière de TAV Airports.

(3) Le Groupe ADP a comptabilisé les résultats du groupe GMR Airports par mise en équivalence à hauteur de 24,99 % entre mars et juin 2020 puis à hauteur de 49 % à partir de juillet 2020 (sur les prises de participation dans la société GMR Airports voir les communiqués de presse des 20 et 26 février 2020, et du 7 juillet 2020). Pour rappel, GMR Airports détient 64 % de l'aéroport New Delhi, 63 % de l'aéroport d'Hyderabad, et 40 % de l'aéroport de Cebu.

(4) Turquie (Milas-Bodrum & Gazipaşa), Croatie (Zagreb), Arabie Saoudite (Médine), Tunisie (Monastir & Enfidha), Géorgie (Tbilissi & Batumi), et Macédoine (Skopje & Ohrid).

◆ Trafic à Paris Aéroport

Sur l'année 2020, le trafic de Paris Aéroport est en diminution de 69,4 % avec un total de 33,1 millions de passagers.

La répartition géographique se décompose comme suit :

- Le trafic international (hors Europe) est en recul (- 70,6 %) du fait d'une décroissance de l'ensemble des faisceaux: Asie-Pacifique (- 79,9 %), Amérique du Nord (- 80,0 %), le Moyen-Orient (- 70,9 %), Afrique (- 65,8 %), Amérique Latine (- 70,6 %) et les DROM-COM (- 45,3 %) ;
- Le trafic Europe (hors France) est en diminution de 72,1 % ;
- Le trafic France est en décroissance de 58,3 %.

Répartition géographique Paris Aéroport	Variation 2020/2019	Part dans trafic total
France	- 58,3 %	20,4 %
Europe	- 72,1 %	40,0 %
Autre international	- 70,6 %	39,6 %
<i>dont</i>		
Afrique	- 65,8 %	12,6 %
Amérique du Nord	- 80,0 %	7,1 %
Amérique Latine	- 70,6 %	3,0 %
Moyen Orient	- 70,9 %	4,9 %
Asie-Pacifique	- 79,9 %	4,2 %
DROM-COM	- 45,3 %	7,8 %
Total Paris Aéroport	- 69,4 %	100 %

Le nombre de passagers en correspondance est en baisse de 69,2 %. Le taux de correspondance s'est établi à 23,1 %, en augmentation de 0,3 point par rapport à l'année 2019. Le taux de remplissage est en baisse de 17,2 points, à 69,3 %. Le nombre de mouvements d'avions (295 333) est en baisse de 58,8 %.

Le Groupe ADP a annoncé le 14 octobre 2020 la prolongation pour un an de l'alliance HubLink avec Royal Schiphol Group

Aéroports de Paris a conclu le 18 novembre 2020 un avenant prolongeant l'alliance HubLink pour une durée d'un an, jusqu'au 30 novembre 2021, afin de prendre le recul nécessaire pour décider l'avenir de l'alliance dans le contexte actuel d'incertitude résultant de la crise liée au Covid-19.

Cette alliance, qui comprend une coopération industrielle et une participation croisée entre les deux sociétés à hauteur de 8 % du capital, avait été constituée en 2008 pour une durée originale de 12 ans.

Le Groupe ADP annonce la signature d'un accord de rupture conventionnelle collective à l'unanimité des organisations syndicales représentatives

Le Groupe ADP, à l'instar de toutes les entreprises du secteur aérien, est frappé de plein fouet par les conséquences de la crise liée au Covid-19. Dans ce contexte, le Groupe ADP doit s'adapter pour passer d'un modèle d'accompagnement de la croissance à un modèle de gestion d'une situation dans laquelle les activités et les investissements seront réduits.

Pour y parvenir, un ensemble de trois accords indissociables – rupture conventionnelle collective, accord de performance collective et activité partielle de longue durée – avait été proposé à la négociation des organisations syndicales représentatives d'ADP SA le 31 août. La direction a pris acte, le 5 novembre dernier, de la non-signature par la majorité des organisations syndicales des accords proposés.

Pour autant, afin de donner une nouvelle chance au dialogue social, et d'éviter toute suppression d'emploi contrainte au sein d'ADP SA, la direction a souhaité proposer un nouveau projet d'accord de rupture conventionnelle collective qui a été soumis à la négociation avec les organisations syndicales représentatives.

Le Groupe ADP a salué le 9 décembre 2020 la qualité du dialogue social et l'esprit collectif de responsabilité qui a permis de recueillir les signatures à l'unanimité des organisations syndicales représentatives.

L'accord, qui a été validé par la Direccte le 9 décembre 2020, fixe à 1150 le nombre maximum de départs volontaires dont 700 ne seront pas remplacés. Dans ce cadre, la direction s'engage à ce qu'aucun départ contraint pour motif économique n'ait lieu jusqu'au 1er janvier 2022.

Cet accord s'inscrit dans l'objectif poursuivi dès le début des négociations sociales : sauvegarder durablement l'entreprise et préserver ses compétences tout en évitant des départs contraints.

Le Groupe ADP a reçu notification de la démission de Vinci, représentée par Xavier Huillard, de son mandat d'administrateur

Aéroports de Paris a reçu une lettre datée du 15 décembre 2020 du Président-directeur général de Vinci, M. Xavier Huillard, annonçant sa décision de remettre, avec effet immédiat, son mandat d'administrateur de la Société à la disposition du conseil d'administration de cette dernière.

Le Comité des rémunérations, nominations et de la gouvernance s'est mis en état de proposer au conseil d'administration la cooptation d'un nouveau membre.

Evènements survenus depuis le 31 décembre 2020

Homologation des tarifs 2021 des redevances d'Aéroports de Paris par l'Autorité de régulation des transports

Aéroports de Paris a déposé en novembre 2020 un dossier d'homologation des tarifs de redevances aéroportuaires pour la période tarifaire 2021-2022. Le dossier de demande d'homologation a été déclaré complet le jour même par l'Autorité de régulation des transports (ART) :

Aéroports de Paris a soumis à l'homologation de l'ART les évolutions tarifaires annuelles des redevances suivantes :

Sur les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, une hausse moyenne de 2,5 % des tarifs unitaires, à l'exception de la redevance CREWS (redevance informatique d'enregistrement et d'embarquement) qui sera intégrée à la redevance par passager sans impact tarifaire, se décomposant ainsi :

- + 3,0 % pour les tarifs unitaires de la redevance par passager et de la redevance pour mise à disposition de banques d'enregistrement et d'embarquement et traitement des bagages locaux ;
- + 1,5 % pour ceux de la redevance de stationnement ;
- + 1,6 % pour ceux de la redevance d'atterrissage ;
- + 2,5 % pour ceux des autres redevances aéroportuaires ;
- Sur l'aéroport de Paris-Le Bourget, une hausse moyenne de 2,68 %.

Par décision n° 2020-083 du 17 décembre 2020 publiée le 8 janvier 2021, l'ART a homologué ces tarifs des redevances aéroportuaires applicables aux aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget à compter du 1er avril 2021.

Politique de distribution de dividendes

Le Conseil d'Administration du 17 février 2021 a arrêté les comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2020. Lors de cette séance, il a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, devant se réunir le 11 mai 2021, de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Il est précisé qu'aucun acompte sur dividende n'a été versé au cours de l'année 2020¹.

Le Groupe ADP s'engage dans un projet de transformation de la plate-forme de Paris-Charles de Gaulle qui favorise la transition écologique

Dans une annonce faite le 11 février 2021, le Gouvernement a demandé au Groupe ADP de présenter un nouveau projet d'aménagement pour l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle après l'arrêt du projet de Terminal 4. Le Groupe ADP a pris acte de cette demande qui est l'une des conséquences de la crise du Covid-19.

Les aménagements contribuant à la transition énergétique de l'aéroport, et du secteur aérien dans son ensemble doivent être repensés au regard de l'accélération des engagements sur l'avion vert, confirmés dans le plan de soutien à l'aéronautique du Gouvernement pour une industrie verte et compétitive du 9 juin 2020. La crise liée à la pandémie de Covid-19 et ses bouleversements ont durablement affecté les perspectives de croissance du trafic, remettant ainsi en cause le calendrier des besoins d'accroissement des capacités d'accueil des passagers de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle.

Un travail de révision du projet initial avait été engagé ces derniers mois afin de s'adapter aux nouvelles hypothèses de trafic et répondre aux enjeux de transition environnementale du secteur. Ce travail mené par les équipes du Groupe ADP va fonder les réflexions à venir sur les défis d'aménagements de la plate-forme de Paris-Charles de Gaulle.

¹ Cf. Communiqué de presse du 31 mars 2020 : "Éléments de mise à jour concernant l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires et notamment la distribution du dividende".

Prévisions et rappel des objectifs

Prévisions 2021-2022

	Prévisions 2021-2022
Trafic	Hypothèse de trafic du groupe en 2021 compris entre 45 % et 55 % du trafic du groupe ⁽¹⁾ en 2019 Hypothèse de trafic de Paris Aéroport en 2021 compris entre 35 % et 45 % du trafic de Paris Aéroport en 2019
Ratio ⁽²⁾ EBITDA / CA groupe	18 % - 23 % en 2021
Investissements annuels 2021-2022 à Paris	Estimés entre 500 M€ et 600 M€ par an, régulés / non régulés Finalisation de projets en cours, des investissements de maintenance et règlementaire

⁽¹⁾ Inclut le trafic de GMR Airports, n'inclut pas le trafic d'Istanbul Atatürk en 2019.

⁽²⁾ La prévision du ratio EBITDA / chiffre d'affaires groupe pour 2021 repose sur les hypothèses de change suivantes : EUR/TRY = 9,84, EUR/USD = 1,19, EUR/JOD = 0,84.

Objectif 2022

	Objectif 2022
Ratio dette financière nette/EBITDA	6x à 7x d'ici fin 2022

Hypothèse de trafic à moyen terme

	Hypothèse de trafic à moyen terme
Trafic de Paris Aéroport	Hypothèse de retour du trafic au niveau de 2019 entre 2024 et 2027

L'atteinte des objectifs se fait sur la base des hypothèses présentées ci-dessus et d'un bon déroulement de la stratégie de TAV Airports.

Rappel des prévisions 2020

	Prévisions 2020 telles qu'établies le 10 février 2020 ⁽¹⁾	Hypothèse de sensibilité en date du 16 mars 2020	Hypothèse de sensibilité en date du 23 avril 2020	Prévisions 2020 en date du 27 juillet 2020	Prévisions 2020 en date du 23 octobre 2020	Atteinte des objectifs au 31 décembre 2020
Trafic Groupe	<p>Hypothèse de croissance du trafic de Paris Aéroport comprise entre + 2,0 % et + 2,5 % en 2020 vs. 2019</p> <p>Hypothèse de croissance du trafic de TAV Airports comprise entre + 3 % et + 5 % par rapport à 2019 hors Istanbul Atatürk</p> <p>⇒ Abandon le 16 mars 2020</p>	Hypothèse de baisse du trafic à Paris de 25 % sur l'ensemble des faisceaux entre les mois de mars et juin 2020 et baisse du trafic sur les autres plates-formes d'AIG et de TAV Airports de 25 % entre les mois de mars et juillet 2020	Hypothèse de baisse du trafic à Paris et sur les autres plates-formes gérées par Airport International Group et TAV Airports entre 55 % et 65 % entre avril et décembre 2020, soit une baisse de - 63 % sur l'année 2020	Hypothèse de baisse du trafic à Paris et sur les autres plates-formes gérées par Airport International Group et TAV Airports entre 55 % et 65 % entre avril et décembre 2020, soit une baisse de - 63 % sur l'année 2020	Hypothèse de croissance du trafic de Paris Aéroport d'environ - 65 % à -70 % en 2020 vs. 2019	<p>✓</p> <p>Baisse du trafic à Paris Aéroport de 69,4 % en 2020 par rapport à 2019</p>
Chiffre d'affaires consolidé	-	-	Baisse du chiffre d'affaires consolidé entre - 2 Mds et - 2,5 Mds d'euros	Baisse du chiffre d'affaires consolidé entre - 2 Mds et - 2,5 Mds d'euros	Baisse du chiffre d'affaires consolidé entre - 2,3 Mds et - 2,6 Mds d'euros	<p>✓</p> <p>Baisse du chiffre d'affaires de 2,6 Mds d'euros</p>
Réduction des charges courantes du Groupe	-	-	270 M€	550 M€	650 M€ à 700 M€	<p>✓</p> <p>Réduction des charges de 668 M€ en 2020</p>
EBITDA consolidé	<p>Hausse de l'EBITDA consolidé 2020 du Groupe⁽²⁾ ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ ⁽⁵⁾ comprise entre + 3,5 % et + 6,5 % par rapport à 2019</p> <p>Hausse de l'EBITDA consolidé 2020 hors TAV Airports et hors AIG ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ comprise entre + 3 % et + 5 % par rapport à 2019</p> <p>⇒ Abandon le 16 mars 2020</p>	Perte d'EBITDA de l'ordre de 190 M€	Perte d'EBITDA de l'ordre de 800 M€	-	-	-
Dividende	<p>Dividende proposé⁽⁶⁾ de 3,70 € par action au titre de l'exercice 2019 stable par rapport à l'exercice 2018</p> <p>⇒ Révision le 31 mars 2020 au seul maintien de l'acompte de 0,70 € déjà acquis au titre de l'exercice 2019⁽⁷⁾</p>	-	-	-	Pas de versement d'acompte sur dividende au titre de l'exercice 2020	<p>-</p> <p>Pas de versement de dividende au titre de l'exercice 2020 ⁽⁸⁾</p>

(1) Voir le communiqué de presse des résultats annuels 2019 publié le 10 février 2020.

(2) La prévision d'EBITDA 2020 de TAV Airports, sous-jacente à la prévision d'EBITDA 2020 Groupe, reposait sur les hypothèses de change suivantes : EUR/TRY = 6,87, EUR/USD = 1,12.

(3) Pour mémoire, la norme IFRS 5 "Actifs non courants et détenus en vue de la vente et activités abandonnées" s'est appliquée aux activités de TAV Istanbul à compter de l'arrêt de l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk le 6 avril 2019 (voir communiqué de presse du 8 avril 2019).

(4) Prend en compte depuis le 1^{er} avril 2019, l'effet de l'instauration par la loi de finances n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 du dispositif laissant à la charge d'Aéroports de Paris 6 % des coûts jusqu'alors couverts intégralement par le produit de la taxe d'aéroport.

(5) Hors effet éventuel sur les comptes d'ADP lié à la cession par l'Etat de la majorité du capital d'ADP (selon les dispositions de la loi PACTE).

(6) Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires 2020 statuant sur les comptes 2019.

(7) Approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires 2020 statuant sur les comptes 2019 le 12 mai 2020.

(8) Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires 2021 statuant sur les comptes 2020 le 11 mai 2021.

Rappel des objectifs 2016-2020

	Objectifs 2016-2020 tels que révisés le 14 février 2019	Objectifs 2016-2020 au 10 février 2020	Statut
Trafic	Hausse comprise entre 2,8 % et 3,2 % en moyenne par an entre 2016 et 2020, dont trafic international entre + 3,6 % et + 4 %	Inchangé	Abandon le 23 mars 2020 ⁴
EBITDA consolidé 2020 entre 2014 et 2020e	Hausse comprise entre + 30 % et + 40 %	Inchangé	Abandon le 23 mars 2020 ⁴
ROCE du périmètre régulé ¹	Niveau compris entre 5,6 % et 5,8 % en 2020	Inchangé	Abandon le 23 mars 2020 ⁴
Charges opérationnelles par passager sur le périmètre régulé (en euros constant)	Baisse comprise entre - 10 % et - 15 % entre 2015 et 2020	Inchangé	Abandon le 23 mars 2020 ⁴
Charges courantes de la Maison-mère ²	Progression limitée à un niveau inférieur ou égal à 2,2 % en moyenne par an entre 2015 et 2020	Inchangé	Abandon le 23 mars 2020 ⁴
Dividende	Maintien d'un taux de distribution de 60 % du RNPG pour le dividende	Inchangé	Abandon le 31 mars 2020 ⁵
CA/PAX	23 euros en année pleine après livraison des projets d'infrastructure	Modifié : décalage de l'objectif 2020 à 2021. 23 euros en année pleine après livraison des projets d'infrastructure en 2021 (livraison de la jonction du terminal 1 de Paris-CDG en 2021)	Abandon le 23 mars 2020 ⁴
Immobilier	Croissance des loyers externes (hors refacturations et indexation) des activités immobilières comprises entre 10 et 15 % entre 2014 et 2020e	Inchangé	Abandon le 23 mars 2020 ⁴
Qualité de service	Note globale ACI/ASQ 4 en année pleine après livraison des projets d'infrastructure	Modifié : décalage de l'objectif 2020 à 2021. Note globale ACI/ASQ 4 en année pleine après livraison des projets d'infrastructure en 2021 (livraison de la jonction du terminal 1 de Paris-CDG en 2021)	Abandon le 23 mars 2020 ⁴
Notation extra-financière ³	Hypothèse de notation à 86/100 en 2020	Inchangé	89/100

(1) Retour sur capitaux engagés calculé comme le résultat opérationnel du périmètre régulé après impôt normatif sur les sociétés par rapport à la base d'actifs régulés.

(2) Hors SGP.

(3) Périmètre de la notation extra-financière : ADP et ses filiales à 100 %.

(4) Cf. Communiqué de presse du 23 mars 2020 "Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2019 et abandon de certains objectifs et éléments de perspective 2020".

(5) Cf. communiqué de presse du 31 mars 2020 : "Éléments de mise à jour concernant l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires et notamment la distribution du dividende.

La notation extrafinancière sollicitée progresse de 3 points en 2020 par rapport à 2018 à 89/100 ce qui démontre l'atteinte d'un niveau de maturité élevé d'intégration des enjeux de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) dans nos actions et nos collaborations avec nos parties prenantes.

Prochains événements

- ◆ Une réunion analystes aura lieu le **jeudi 18 février 2021 à 10 h 30 (CET)**. Cette réunion peut être suivie en direct aux liens suivants et sur le site du Groupe ADP (<https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances>) :

[Lien vers le webcast en français](#)

[Lien vers le webcast en anglais](#)

Ecoute en direct :

Pour les **participants en français**

Depuis la France : 01 70 37 71 66

Depuis l'international : +44 (0) 330 551 0200

Code de confirmation : ADP FR

Pour les **participants en anglais**

Depuis la France : 01 70 37 71 66

Depuis l'international : +44 (0) 330 551 0200

Code de confirmation : ADP ENG

Une retransmission de la réunion sera disponible dans la journée sur le site du Groupe ADP (<https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances>)

- ◆ Prochaine publication de **trafic** :
 - Mardi 16 mars 2021 : Trafic du mois de février 2021
- ◆ Prochaine publication des **résultats** :
 - Mercredi 28 avril 2021 : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2021

Déclarations prospectives

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le document de référence déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers le 23 mars 2020 sous le numéro D.20-0159, consultable en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse www.parisaeroports.fr. Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation.

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs +33 6 61 27 07 39 – invest@adp.fr
Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2020, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 33,1 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 1,8 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 96,3 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2020, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 137 millions d'euros et le résultat net part du Groupe à - 1 169 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr

Annexe 1 – Etats financiers au 31 décembre 2020

Compte de résultat consolidé de l'année 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	2020	2019
Chiffre d'affaires	2 137	4 700
Autres produits opérationnels courants	50	80
Achats consommés	(263)	(520)
Charges de personnel	(732)	(930)
Autres charges opérationnelles courantes	(966)	(1 535)
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	(58)	(23)
EBITDA	168	1 772
<i>Ratio EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	7,8%	37,7 %
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs corporels et incorporels	(1 071)	(768)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	(220)	90
Résultat opérationnel courant	(1 123)	1 094
Autres produits et charges opérationnels	(251)	(13)
Résultat opérationnel	(1 374)	1 081
Produits financiers	191	99
Charges financières	(581)	(305)
Résultat financier	(390)	(206)
Résultat avant impôt	(1 764)	875
Impôts sur les résultats	255	(293)
Résultat net des activités poursuivies	(1 509)	582
Résultat net des activités non poursuivies	(7)	55
Résultat net	(1 516)	637
Résultat net part du Groupe	(1 169)	588
Résultat net part des intérêts minoritaires	(347)	49
Résultat net par action part du Groupe		
Résultat de base par action (en euros)	(11,81)	5,95
Résultat dilué par action (en euros)	(11,81)	5,95
Résultat net des activités poursuivies par action part du Groupe		
Résultat de base par action (en euros)	(11,78)	5,69
Résultat dilué par action (en euros)	(11,78)	5,69

Bilan consolidé au 31 décembre 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	2 795	3 304
Immobilisations corporelles	8 084	7 930
Immeubles de placement	502	510
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 943	1 019
Autres actifs financiers non courants	374	682
Actifs d'impôt différé	46	37
Actifs non courants	13 744	13 482
Stocks	70	94
Actifs sur contrats	5	3
Clients et comptes rattachés	567	609
Autres créances et charges constatées d'avance	467	382
Autres actifs financiers courants	169	176
Actifs d'impôt exigible	85	65
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 463	1 982
Actifs courants	4 826	3 311
Total des actifs	18 570	16 793
<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Capital	297	297
Primes liées au capital	543	543
Actions propres	(3)	-
Résultats non distribués	3 164	4 341
Autres éléments de capitaux propres	(349)	(149)
Capitaux propres - part du Groupe	3 652	5 032
Intérêts minoritaires	561	975
Total des capitaux propres	4 213	6 007
Emprunts et dettes financières à long terme	9 370	6 077
Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an	644	511
Autres provisions non courantes	97	47
Passifs d'impôt différé	89	371
Autres passifs non courants	797	798
Passifs non courants	10 997	7 804
Passifs sur contrats	4	2
Fournisseurs et comptes rattachés	682	679
Autres dettes et produits constatés d'avance	958	812
Emprunts et dettes financières à court terme	1 598	1 362
Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an	104	14
Autres provisions courantes	6	5
Passifs d'impôt exigible	8	107
Passifs courants	3 360	2 982
Total des capitaux propres et passifs	18 570	16 793

Tableaux des flux de trésorerie consolidés de l'année 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	2020	2019
Résultat opérationnel	(1 374)	1 081
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	1 556	619
Produits financiers nets hors coût de l'endettement	(50)	(53)
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	132	1 647
Variation du besoin en fonds de roulement	114	145
Impôts sur le résultat payés	(59)	(321)
Flux relatifs aux activités non poursuivies	109	82
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	296	1 553
Investissement corporels, incorporels et de placement ⁽¹⁾	(848)	(1 203)
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations	39	-
Investissements financiers, filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)	(1 221)	(35)
Variation des autres actifs financiers	(93)	(102)
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles	5	19
Dividendes reçus	9	173
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(2 109)	(1 148)
Encaissements provenant des emprunts à long terme	4 189	877
Remboursement des emprunts à long terme	(884)	(749)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(15)	(10)
Subventions reçues au cours de la période	7	4
Produits de l'émission d'actions ou autres instruments de capitaux propres	1	-
Acquisitions/cessions nettes d'actions propres	(3)	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	(366)
Dividendes versés aux minoritaires dans les filiales	(32)	(79)
Variation des autres passifs financiers	50	(2)
Intérêts payés	(194)	(209)
Intérêts reçus	7	43
Flux relatifs aux activités non poursuivies	176	2
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 302	(489)
Incidences des variations de cours des devises	(4)	2
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 485	(82)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 973	2 055
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	3 458	1 973
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	3 463	1 982
<i>Dont Concours bancaires courants</i>	(5)	(9)

⁽¹⁾ Données retraitées telles que décrites dans la note 13 des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2020.